

	PAGE
3e Règle: Considérer les désordres des élections.....	143
4e Règle: Éviter la corruption.....	143
5e Règle: Obligation de voter aux élections.....	143
6e Règle: Obligation de rendre l'argent reçu pour les votes.....	144
7e Règle: Quels sont ceux pour qui l'on doit voter.....	144
8e Règle: Quels sont ceux pour qui l'on ne doit pas voter.....	145
9e Règle: Éviter le parjure.....	146
Décret XIV du cinquième Concile de Québec. Du parjure à réserver.....	146
Le même en anglais.....	148
Le même en latin.....	151
Decretum XVIII Conc. Queb. quinti. De electionibus poli- ticis et administrativis.....	152
Circulaire accompagnant la Lettre Pastorale précédente.....	153
Visites à faire pour gagner le Jubilé.....	154
Annnonce d'une prochaine élection.....	155
Division du diocèse de Montréal en Vicariats Forains.....	156
Excerpta juris Canonici de Vicariis Foraneis.....	158
Circulaire invitant le Clergé, les Communautés et les fidèles à s'associer à l'acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, qui doit se faire dans toutes les parties du monde.....	160
1o. Intention de la circulaire.....	160
2o. Raisons de répondre à cette invitation.....	160
3o. Ce qu'il faut faire pour éviter les défauts qui nous couveraient de confusion devant Dieu et devant les hom- mes.....	161
4o. Considération du jour où se fera la consécration.....	161
5o. Considération des personnes appelées à faire cet acte de consécration.....	162
6o. Considération de l'acte de consécration lui-même.....	164
7o. Conclusion.....	165
Acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, approuvé par décret de la S. Congrégation des Rites du 22 Avril 1875.....	167
Consécration au Sacré-Cœur de Jésus.....	170
Supplément à la Lettre Pastorale du 19 Mars 1875, pour les Com- munautés religieuses.....	172
Approbation de la fondation d'une Communauté de Religieuses Carmélites à Montréal.....	176
Circulaire sur la retraite annuelle.....	180
1o. Invitation à la retraite.....	180